

Compte-Rendu de la Réunion du Foyer Socio-Educatif
du Collège Camille Vallaux
Jeudi 23 juin 2016 de 17h30 à 18h50

Ordre du jour :

- Statuts
- Suivi des projets
- Préparation de l'année 2016-2017 (renouvellement du bureau)

La séance est ouverte à 17h35 en présence de 15 personnes : Mme Fourré (présidente), M. Greffard. (président adjoint), Mme Barnouin (trésorière), Mme Laurelli (secrétaire), Mme Colin (secrétaire adjointe) pour le bureau ; Mme Piriou, Mme Gélébart, Mme Ogor, Mme Le Gall, Mme Le Floc'h, Mme Heuré, Mme Kerjean, Mme Liziar et Ms. Ménager.

Excusée : Mme Page-Ménez

1) Statuts

Les statuts ont été mis à jour auprès de la préfecture, nous attendons le justificatif.

2) Projets

Mme Barnouin demande au bureau le feu vert pour réinscrire le collège au « Prix des Incorruptibles ». La présidente et le vice-président expriment leur accord dans la mesure des possibilités financières de l'association.

Mme Barnouin nous informe que Mme Pilon, gestionnaire du collège, ne l'a toujours pas sollicitée pour recevoir les dons envisagés (et chiffrés) par le FSE. Le compte en banque du FSE est de ce fait très excédentaire.

Mme Traineau reprendra son poste à la rentrée et ses projets (sortie géologie, sortie à la ferme) verront certainement le jour, contrairement à cette année, du fait de son congé maternité.

3) Préparation de l'année 2016-2017

Nous débattons de l'idée de reconduire les ventes de chocolats l'année prochaine. Cette année les ventes ont rapporté assez peu et créé beaucoup de soucis.

Mme Barnouin évoque l'idée de racheter des demi séries pour permettre aux enfants de 6^e de laisser certains manuels à la maison et alléger leurs cartables (comme nous l'avons déjà fait par le passé). M. Greffard chiffre cette opération à 1200 € pour une matière.

Plusieurs parents trouvent que le budget du FSE a plutôt vocation à faire sortir les élèves et à les ouvrir à l'extérieur. Nous sommes plusieurs à expliquer les limites liées aux sorties : coût, responsabilité ... L'idée de faire venir des intervenants extérieurs paraît plus accessible.

Les parents demandent si des voyages sont prévus en 2016-2017, à priori les séjours en Allemagne et en Espagne auront lieu à nouveau. Pour ce qui est du voyage au Royaume-Uni, un projet est à l'étude pour les 3^e en 2017-2018.

Un parent propose que nous informions les élèves et leurs familles dès la rentrée sur les projets et que leurs coûts soient communiqués. Cela permettrait aux familles de mieux prévoir leurs budgets. Mme Le Floc'h est inquiète du fait que certaines familles puissent prendre ces informations pour argent comptant et reprochent à l'établissement la non réalisation de certains projets. Nous retraçons les événements de l'année qui ont conduits à l'annulation du voyage des 5^e à Plymouth.

Mme Piriou nous informe que Mme Pilon ne sera pas en mesure de chiffrer la part sollicitée auprès du FSE avant début juillet mais elle estime la somme à 2000€.

Mme Laurelli explique que ce fonctionnement lui pose un problème déontologique : le financement des actions est décidé par le FSE et les dons devraient être versés action par action après vote du bureau et acceptation du CA.

M. Greffard propose de réaliser les paiements tout de suite.

Nous réfléchissons à un nouveau mode de fonctionnement. Un parent demande si nous pouvons préciser les montants engagés en 2016-2017 et s'ils peuvent varier en fonction du coût global de chaque voyage ou sortie.

Il conviendrait également de renouveler nos idées de vente pour changer un peu : mugs, clés usb, papier cadeaux, kouing-amann, tee-shirts, écharpes, calendriers avec les photos de classes ...

Mme Heuré propose de demander une participation lors des spectacles des élèves.

Un parent d'élève demande si le FSE peut soutenir financièrement les élèves pour les activités extra-scolaires. Mme Barnouin répond que le FSE soutient déjà les inscriptions à l'UNSS pour tous les élèves.

Un autre parent intervient pour dire que ce sont souvent les parents d'élèves qui en plus de la cotisation versée en début d'année, participent financièrement aux actions de ventes menées ponctuellement. Ce à quoi la trésorière leur répond que ce n'est pas toujours le cas puisque beaucoup de gens extérieurs au collège ont acheté par exemple des chocolats.

Un parent d'élève propose une action pour les 3e qui quittent le collège. Il lui est répondu qu'il existe déjà une cérémonie de remise des diplômes du DNB en octobre.

M. Ménager, directeur du CSCJ Jacolot et Mme Le Gall, présidente de l'association qui gère le centre, souhaiteraient développer des partenariats entre le CSC, la médiathèque et le nouveau complexe sportif fréquenté par nos collégiens. Ils proposent d'y associer le collège au cours d'événements tels que l'exposition « Pluie d'Images ». Les adolescents y avaient été interrogés sur leur représentation du monde du travail. Il serait possible d'inviter les élèves à voir les expositions dans ces différents espaces.

L'intérêt est de créer du lien entre les différentes structures proches géographiquement et d'inciter les élèves à devenir acteurs de leur commune.

Le CSC et la mairie inaugurent une nouvelle politique commune d'organisation d'événements culturels. Mme Le Gall cite des exemples de rendez-vous organisés par les CSC (actions pour lutter contre la misère).

Un professeur interroge les responsables de ces structures à propos des spectacles de théâtre. Il lui est répondu que les enseignants peuvent faire des propositions à la mairie pour les troupes professionnelles et au CSC pour les troupes amateurs. Mme Colin précise que les troupes amateurs interviennent souvent hors période scolaire et évoque aussi un problème de salle : la salle de l'Astrolabe ne dispose pas de scène classique ni de coulisses alors que le CSC dispose d'une vraie scène mais dans une salle plus petite.

Un professeur précise que l'an prochain la réalisation des EPI nécessitera des financements qui pourraient être demandés au FSE.

Un autre enseignant se déclare intéressé par le travail mené par le CSC auprès des adolescents. Cette

action se déroulait ponctuellement à l'occasion de l'exposition « Pluie d'Images ». La prochaine thématique définie est celle de la Frontière.

L'animatrice de l'atelier dessin ado du CSC souhaiterait mettre en place des actions avec le collège. Elle encourage les professeurs à se mettre en relation avec le CSC. Les professeurs l'invite à prendre contact avec la Principale du collège.

M. Ménager pourra transmettre le lien vers le programme numérique du CSC afin qu'il apparaisse sur le site du collège.

La séance est levée avant 19h.